

COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
DEMANDE DE SUBSIDE POUR UN PROJET PONCTUEL

Formulaire de demande à renvoyer dûment complété au Collège des Bourgmestre et Echevins et au service communal concerné
Rue du Comte de Flandre, 20 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Service(s) concerné(s) par la demande :
Service Mobilité
Coordonnées du/des service(s) :
Rue de l'Intendant, 63-65
1080 Bruxelles

Avez-vous envoyé une demande de subside relative au même projet à un autre service communal ? Si oui lequel/lesquels ?	Non
Une demande pour un autre projet a-t-elle déjà été introduite auprès d'un autre service communal au cours de cette année civile? Si oui, auprès duquel/desquels ? Pour quel(s) projet(s) ?	Non
Le projet pour lequel vous introduisez cette demande fait-il l'objet d'un partenariat ? Si oui, vous ou vos partenaires ont-ils demandé et/ou reçu des subsides pour ce projet ? Si oui, veuillez indiquer le/les montant(s) octroyé(s) et le/les montant(s) demandés.	Oui, nous sommes en partenariat avec le Centre Communautaire Maritime mais ils n'ont pas demandé de soutien financier auprès de la Commune de Molenbeek. Montant(s) octroyé(s): Montant(s) demandé(s):
Un subside émanant d'un autre pouvoir subsidiant (commune, Province, Région, Communauté, Etat, Europe, société etc) a-t-il été octroyé à l'entité ? Si oui, indiquez la provenance du subside, son objet et son montant.	

Coordonnées de l'organisme

Dénomination exacte de l'entité/bénéficiaire	Ecole de Cirque de Bruxelles
Forme juridique de l'entité	ASBL
Date de création	28.05.1996

Compte bancaire (IBAN et BIC)	BE10 0834 7983 0004
Numéro d'entreprise	0458.811.879
Adresse du siège social (rue – code postal – localité)/domicile	Rue Picard 3 1000 Bruxelles

Adresse du ou des locaux d'activités (rue – code postal – localité)	Rue Picard 3 1000 Bruxelles
Téléphone	02/6401571
Adresse e-mail et site internet éventuel	info@ecbru.be https://www.ecbru.be https://www.festival-embarquement-immediat.be
Dénomination, adresse de l'organisme assureur et numéro de contrat : - responsabilité civile - réparation dommages corporels	Nom : AG Insurance Adresse : Bd. E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles N° de contrat / N° 03/99.071.077/021 Nom : AG Insurance Adresse : Bd. E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles N° de contrat / N° 03/97.051.368/033

Composition et coordonnées du comité directeur (si existant)

	Nom et prénom	Adresse	Code postal	N° de téléphone	Adresse e-mail
Président					
Secrétaire					
Trésorier					

Coordonnées du responsable/porteur du projet (si existant)

Civilité	Madame
Nom et prénom	D'Ursel Céline
Fonction exercée au sein de l'organisme	Coordination cirque de quartier
Numéro de téléphone fixe	02/6401571
Numéro de téléphone mobile	0477/522351
Adresse e-mail	cirquequartier@ecbru.be
Adresse de correspondance (nom et adresse)	D'Ursel Céline Rue Picard 3 1000 Bruxelles

Organismes partenaires (si existant)

Nom de l'organisme	Numéro d'entreprise de l'organisme
Centre Communautaire Maritime (CCM)	0878.341.631
Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (en discussion)	

Projet

Intitulé du projet :

Festival Embarquement Immédiat

Dates de début et de fin du projet :

Journée sans voiture 2023 (le dimanche 17 septembre 2023)

Thématique du projet :

Rencontre et échange entre des personnes d'origines socioculturelles très diverses autour des arts du cirque, de la musique, d'une brocante et d'un village culinaire.

Résumé du projet :

Le festival Embarquement Immédiat réunit chaque année le tissu associatif molenbeekois ainsi que ses habitant.e.s pour un moment festif le jour de la journée sans voiture. Différentes activités sont proposées afin de valoriser le quartier et de permettre la rencontre et l'échange entre personnes d'horizons divers. Au programme de cette journée vous pourrez découvrir des spectacles de cirque, des déambulations et performances participatives, des pistes d'initiations aux arts du cirque, un village culinaire, une scène musicale ainsi qu'une brocante.

Le village culinaire ainsi que la scène musicale prendront place au sein de la rue Vandenboogaerde et sont pris en charge par le Centre Communautaire Maritime.

La brocante se trouvera dans la rue de l'Escaut et la rue du Laekenveld et est organisée par le Comité de Quartier Maritime.

Au sein de la rue Picard, l'Ecole de Cirque de Bruxelles montera une scène avec des gradins afin d'accueillir la Compagnie Soif Totale pour la présentation de leur spectacle « Prologue ». Des élèves de l'Ecole de Cirque y présenteront également leur création annuelle.

Une seconde scène plus intime se trouvera au niveau du square Lakenveld pour la représentation de la Compagnie Balancetoi avec son spectacle « Trois Tête et un Chapeau ».

Entre ses deux scènes, la Cie Scraboutcha et ses sirènes marionnettes viendront à la rencontre des personnes dans une ambiance toute maritime.

La compagnie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e montera une structure participative où les passant.e.s pourront présenter ce qui les fait bouger dans la vie. Enfin, Valentin Wauters invitera les participant.e.s du festival à recouvrir de marelles éphémères les rues du festival.

Définition des objectifs visés :

L'objectif principal de ce festival est tout d'abord de valoriser le quartier maritime et ses habitant.e.s.

De par son existence depuis maintenant 20 ans, il occupe une place importante au sein de la vie associative et culturelle. Cet événement permet également aux habitant.e.s de s'approprier les espaces publics de manière festive le temps d'une journée.

Enfin, il permet de faire découvrir les arts du cirque et de la scène aux habitant.e.s et associations du quartier maritime.

Montant sollicité : 6000 euros

Affectation du montant sollicité :

Ce montant nous permet de prendre en charge une partie financière des spectacles et de leur mise en place. Nous insistons sur le fait qu'avec l'inflation galopante de l'année dernière, l'indexation qui en résulte a eu un énorme impact sur nos budgets. L'aide de la commune de Molenbeek nous semble primordiale.

Définition du public-cible et estimation de celui-ci (nombre de personnes) :

Public familial : les habitant.e.s du quartier de Molenbeek, le tissu associatif du quartier maritime, les passant.e.s en ballade lors de la journée sans voiture, toutes personnes intéressées par le monde du cirque, les arts de la rue, la musique ou amateur de bons petits plats.

En moyenne notre festival touche plus ou moins 300 personnes.

Lieu de réalisation du projet : Ces différentes activités prennent place dans la rue Picard, la rue Vandenboogaerde, la rue de l'Escaut, la rue du Laekenveld et le square Lakenveld afin de leur donner vie le temps d'une journée exceptionnelle.

Planning (durée, état d'avancement...) :

Janvier/ février : recherche de compagnies pour le festival (terminée)

Mars : Mise en place de la programmation artistique (terminée)

Avril : recherche de subsides et préparation du plan d'implémentation du festival (en cours)

Mai : coordination des différents partenaires et leur implication dans le festival (en cours)

Juillet : demande d'autorisation à la commune (SIAMU)

Août : demande de déviations STIB et dérogations de circulation à la commune

17 Septembre : Festival Embarquement Immédiat

Détermination des moyens humains (salariés, prestataires, bénévoles) :

- Salariés :

204h de coordination de l'évènement

92 h de coordination logistique

48 h de communication

16h d'admin (RH et comptable)

- Prestataires:

6 compagnies le jour de l'évènement

4 animateurs de pistes d'initiation cirque le jour de l'évènement (4 x 4h)

4 personnes en supports logistiques le jour de l'évènement (4 x 8h)

- Bénévoles :

3 personnes à l'accueil des artistes et du public le jour de l'évènement (3 x 10h)

Détermination des moyens matériels :

- Montage de 2 scènes sur la rue Picard et sur le square Laekenveld : montage/ démontage de cuves d'eau pour les points d'accroche des agrès de cirque, montage/démontage du gradin, montage/démontage des agrès de cirque.
- Montage/démontage des pistes d'initiation cirque dans les rues Vandenboogaerde et Picard
- Montage/démontage de la structure de la Compagnie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e
- Déplacement des roulottes bars et point info dans les rues Vandenboogaerde et Picard
- Placement et rangement des tables, chaises, tonnelles du village culinaire

Détermination des moyens financiers (budget prévisionnel – recettes et dépenses - de l'événement ou du projet) :

- Dépenses : 27 394,72 euros

Coordination globale et logistique : 12 060 euros

Communication (site internet, facebook, création et distribution flyers/affiches, photographe) : 2527,36 euros

Admin : 720 euros

Artistes Jour J : 8627,8 euros

Logistique Jour J : 1833,76 euros

Accueil Jour J : 575,8 euros

Catering artistes et équipe : 650 euros

Frais Logistique (location de matériel) : 400 euros

- Demande de subsides : 27 385 euros

Commune de Molenbeek : 6000 euros

Bruxelles en vacances : 10 000 euros

Cocof : 10 000 euros

Arts et Vie : 1385 euros

Détermination des critères d'évaluation de l'événement ou du projet :

Le critère d'évaluation principale de l'évènement est le nombre de personnes présentes durant l'évènement.

Cela n'est pas évident à calculer étant donné que le festival est ouvert et gratuit.

De plus, les retours des différentes associations partenaires et des prestataires est un bon indicateur de réussite.

Dans les jours qui suivent le festival nous demandons un retour de ces différents acteurs du festival afin de pointer les difficultés rencontrées et de pouvoir ainsi nous améliorer.

Autres informations utiles à la demande :

Le festival Embarquement Immédiat est entièrement gratuit et ouvert à tou.te.s.

Un festival pour et par le quartier.

Personne de contact/de référence pour le suivi de la demande (nom et coordonnées) :

Virginia Petranto
Responsable recherche de fonds
Subventions@ecbru.be
02 640 15 71

Je soussigné(e) Teresa Fajardo Padron certifie que les informations annexées sont sincères et exactes.

Fait à Bruxelles, le 28 mars 2023

Signature (Titre de l'entité (si la demande est formulée au nom et pour le compte d'une entité))

Teresa Fajardo Padron
Coordinatrice globale



Pièces complémentaires à joindre impérativement au présent formulaire :

- Les statuts à jour et complet publiés aux annexes du Moniteur belge ;
- Le rapport d'activité de la dernière année ;
- Le bilan financier de la dernière année ;
- Un document émanant de la banque auprès de laquelle un numéro de compte est ouvert au nom de l'entité. Ce document doit impérativement mentionner le numéro de compte de l'entité et attester que c'est l'entité qui en est la titulaire.

Pour les associations de fait, un document identique à celui visé au paragraphe précédent devra être fourni par le membre désigné par l'association de fait pour la représenter ou pour chaque membre de cette association ;

- Un document émanant du/des exploitant(s) de l'/des infrastructure(s) sise(s) sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean utilisée(s) par l'entité pour réaliser son/ses activité(s). Ce document indiquera si l'entité est redevable envers l'/les exploitant(s) de sommes liées à l'utilisation de l'/des infrastructure(s).